



Congrès Convergence santé hôpital

La CMH serre les rangs

21.09.06 - HOSPIMEDIA - François Aubart est revenu du congrès « Convergences santé hôpital », organisé par la CMH, le SNPHEU, le SNAM-HP et le SNRPH*, avec un sentiment de succès. Ce premier congrès transversal destiné à la communauté médicale hospitalière a en effet attiré plus de 800 participants à Strasbourg la semaine dernière. Son objectif : mieux faire entendre la voix des PH dans la perspective des débats qui accompagneront la campagne présidentielle.

Le souhait des organisateurs de ce congrès d'apparaître comme des interlocuteurs aussi représentatifs qu'incontournables a-t-il été exaucé ? C'est le sentiment qu'exprime François Aubart, le président de la Coordination médicale hospitalière au retour du congrès Convergence santé hôpital qui s'est tenu jusqu'à vendredi à Strasbourg. Il s'agissait pour les organisateurs d'offrir aux praticiens hospitaliers un lieu d'expression à la fois politique, éthique et scientifique et de dialogue avec les tutelles puisque Xavier Bertrand y a dépêché un de ses conseillers techniques, Olivier Boyer. La publication du décret statutaire ne devrait ainsi plus tarder et être suivie de peu par l'arrêté sur la part complémentaire variable.

Un vœu pour 2007

Ce Congrès a aussi offert à François Aubart, l'occasion de tracer les grandes lignes des attentes de la CMH dans la perspective des échéances de 2007. "*Nous avons formulé un vœu et deux propositions*", résume-t-il. Le premier vise à ce que "*la politique de santé en général et la réforme de l'Assurance maladie en particulier, dont la réforme de l'hôpital est un des corollaires, fasse partie des débats qui vont s'engager au cours de la campagne présidentielle. La réforme actuelle de l'Assurance maladie est factice car elle vise seulement au comblement du trou*" de la sécurité sociale, estime le président de la CMH. Une logique qui lui semble "*insupportable*" : "*il n'est pas acceptable de voir prolonger cette dette sur les générations futures et de les voir payer ce que nous aurons été incapables de prendre en charge nous-mêmes*", explique François Aubart.

Au chapitre des propositions, la CMH a profité du congrès pour insister sur la formation et le recrutement des personnels médicaux et non médicaux à l'heure où "*400 000 agents vont commencer à partir à la retraite*", a indiqué son président à Hospimedia. "*Nous souhaitons que la question de la formation et du recrutement des personnels, notamment les infirmières et les aides-soignantes, soit prise à bras le corps de manière prioritaire : le fonctionnement de l'hôpital et des filières de soins l'exige*", ajoute-t-il, de même que le défi du vieillissement de la population.

La seconde proposition concerne particulièrement les praticiens et vise "à la fois à dénoncer et exiger que le fossé entre secteur privé et secteur public se comble" en matière de différence de traitement des médecins, souligne François Aubart. Selon lui, la France est le seul pays européen à subir "*cette dualité coûteuse économiquement, en termes de démographie médicale et pour le patient*", que constitue l'existence de secteurs de soins différents et qui "*provoque des redondances de soins et des incohérences de prise en charge*".

Une même rémunération pour les médecins

La CMH propose donc d'engager la convergence des rémunérations des médecins des secteurs publics et privés vers un modèle unique comprenant une part fixe liée à l'engagement des praticiens en faveur de la prévention, des missions de service public ou dans la prise en charge de certaines maladies, et une part variable qui dépendrait de leurs activités, " *dans la logique de ce que nous avons défendu pour les hospitaliers* ", précise François Aubart.

Autre cheval de bataille du syndicat : la mise en place des pôles, d'ici au 31 décembre prochain, et la nomination des responsables de pôles. " *S'il n'existe pas de contrat qui donne du contenu aux pôles, on risque de se retrouver dans une situation extrêmement pénalisante dans laquelle l'hôpital sera re-découpé sans que les objectifs de la réforme de la gouvernance soient réalisés* ", estime François Aubart. Selon lui, certains établissements font trop rapidement table rase des services, qui " *peuvent* " pourtant perdurer selon l'ordonnance, afin " *purement et simplement, de marginaliser la place et le rôle des chefs de service alors que ce sont souvent eux qui sont les plus engagés à l'hôpital. Imaginer qu'on peut faire une réforme sans leur soutien, c'est pénaliser sa mise en oeuvre* ", insiste le président de la CMH. Il demande d'ailleurs la mise en place d'indicateurs simples comme l'évolution du nombre d'emplois administratifs dans les hôpitaux, censé baisser, ou bien le nombre de contrats de pôle signés. Malgré le suivi des réformes, les données manquent en effet pour infirmer ou confirmer des impressions qui ne demandent, précise François Aubart, " *qu'à être démenties* ".

Géraldine Langlois

*CMH : Coordination médicale hospitalière, SNPHPU : Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires, SNAM-HP : Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics, SNRP : Syndicat national des radiopharmaciens.